



« Rivière et vallée du Fango »

Fiche de poste :

2 postes d'écogardes saisonniers H/F pour la saison estivale 2023

Contexte :

Sur presque 20 000 hectares, le site FR9400577 Natura 2000 « Rivière et vallée du Fango », proposé en 1998 au titre de la directive « Habitat, faune, flore », et désigné Zone Spéciale de Conservation (ZSC) s'étend sur une partie du territoire des communes de Galéria, Manso et Calenzana. Le site est traversé par une rivière longue d'environ 25 km, le Fango, dont la source prend naissance sur le versant occidental du Capu Tafanu et se jette dans la mer Méditerranée au niveau du golfe de Galéria.

Le site correspond historiquement à la région du Falasorma, dont le cœur est la forêt de Piriù, composée d'une des plus vastes forêts de chênes verts remarquables de Corse et d'Europe.

La vallée du Fango est également classée Réserve de Biosphère MaB (*Man & Biosphere*) par l'UNESCO depuis 1977 et étendue, depuis 2020, à la Réserve de Biosphère Falasorma – Dui Sevi.

Conditions de travail :

CDD saisonnier de 4 mois (du 1^{er} juin au 30 septembre 2023)

Horaires de présence sur le site (sous réserve de modification) :

Du lundi au vendredi : de 10h30 à 16h30

Samedi ou dimanche : de 11h à 16h

Soit 35 heures / semaine et 1 jour de repos. Travail le week-end (samedi ou dimanche) par roulement.

Pendant la haute saison, les vendredi 14 juillet et mardi 15 août 2023 seront des jours travaillés.

Elle/Il reste mobilisable en dehors de ces horaires en cas de risques majeurs de type crues ou incendies afin de prévenir les populations du danger.

La prise de poste se fait au parking du Ponte Vecchju, puis, durant son travail, les déplacements s'effectuent à pied (le long de la rivière) ou en vélo à assistance électrique fourni (sur la route).

Elle/Il doit prévoir un sac à dos pour les dépliantes à distribuer, l'eau, le repas et la crème solaire.

Elle/Il a obligation de porter une tenue vestimentaire de travail fournie afin d'être facilement identifiable : T-shirt et casquette avec le logo de la Communauté de Communes Calvi-Balagne et de Natura 2000.

Condition de rémunération : SMIC et possibilité d'heures supplémentaires en fonction des besoins du service

Informations importantes : la Communauté de Communes Calvi-Balagne ne fournit pas de logement, ni de voiture de service, ni de remboursement des frais de déplacements pour se rendre sur le lieu de travail depuis le lieu d'hébergement.

Missions : L'écogarde de la vallée du Fango est chargé d'assurer la surveillance des lieux vis à vis de la fréquentation du public. Il contribue à maintenir et à valoriser la qualité paysagère du site et la sécurité des usagers.

- Accueillir, informer le public et valoriser la biodiversité : orienter, prévenir et conseiller les visiteurs, faire respecter les règles de bonne conduite et les consignes de sécurité, distribuer les dépliants informatifs, sensibiliser et informer sur les enjeux liés à la préservation de la biodiversité du site ;
- Surveiller : réaliser un suivi de fréquentation (comptage quotidien des véhicules) ;
- Participer à différentes actions du plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (détection, surveillance et veille sur différents secteurs ciblés) ;
- Identifier, gérer ou réaliser des travaux de maintenance et d'entretien : nettoyer et entretenir le site (déchets, toilettes, etc.), contrôler l'état de la signalétique des sentiers de randonnée, proposer des évolutions concernant l'entretien du site, signaler toute anomalie et risque d'accident.
- Rendre compte de ses activités à son supérieur hiérarchique : tenir à jour le carnet de bord du site (cahier journalier de suivi de la fréquentation et d'observations de la faune, la flore).

Profil et compétences techniques recherchés :

- Être âgé(e) de 18 ans au minimum avec niveau baccalauréat et plus ;
- Bonnes connaissances naturalistes et des espaces protégés ;
- Goût du travail en équipe et en autonomie ;
- Sens de l'observation ;
- Aptitudes rédactionnelles (comptes rendus d'activité, carnet de bord des sites, etc.) ;
- Aptitudes relationnelles à la pédagogie et à la sensibilisation (sens du contact, approche différenciée selon les publics, etc.) : première expérience d'animation grand public appréciée ;
- Aptitudes physiques pour le travail en extérieur avec de fortes chaleurs (randonnée quotidienne, déplacement à vélo, nettoyage du site et des toilettes, etc.) ;
- Maîtrise d'une langue étrangère au minimum (Anglais, Italien, ou Allemand) ;
- Connaissances des gestes de premiers secours ;
- Adaptabilité aux conditions et horaires de travail.

Des journées seront organisées afin de former les candidats retenus sur :

- Les atouts environnementaux de la vallée ;
- Les mesures de protection ;
- Les espèces animales et végétales protégées ;
- La liste des espèces exotiques envahissantes ;
- Natura 2000, Réserve de Biosphère MAB *Man and Biosphere*, PNRC, ONF.

Ce poste est sous l'autorité administrative de la Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes Calvi-Balagne et sous l'autorité fonctionnelle de l'animateur Natura 2000 « Rivière et Vallée du Fango ».

Retour des candidatures (CV et lettre de motivation) par courriel à l'adresse suivante :

natura2000@cc-calvi-balagne.fr

Ou

Par voie postale :

À l'attention du Président de la Communauté de Communes Calvi-Balagne
4 bis Avenue du Commandant Marche
20260 CALVI

Date limite de réception des candidatures : 31 mars 2023